

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3452)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° CL370

présenté par

Mme Thourot, rapporteure et M. Fauvergue, rapporteur

ARTICLE 10

À l'alinéa 14, substituer aux mots :

« viol et agressions sexuelles prévus »,

les mots :

« agressions sexuelles prévues ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.